



Remboursement et menace suite à un accrochage avec une voiture pr

Par **france1409**, le **07/04/2008** à **04:06**

J' ai eu un accrochage avec une voiture prêtée. La police est venue faire le constat. Le propriétaire n' était pas assuré pour un autre conducteur que lui même. Me sentant responsable, je lui ai fait des chèques pour 700 euros pour couvrir l' augmentation de la franchise et les réparations . Aujourd' hui il me réclame encore de l' argent, j' ai demandé les factures ou preuves des dépenses engagées. Il ne m' a rien fourni . Par contre il m' a menacé de venir régler "ça chez moi". Je ne veux pas d' histoire car cette personne est dans mon entourage professionnel, mais je veux connaître mes droits et assurer ma sécurité. Sur le plan légal , suis je redevable? Que puis je faire quant au menace, une main courante?